



STL

santé au travail en limousin

Suivez-nous sur TWITTER :
[@STL_limousin](https://twitter.com/STL_limousin)



DoC'ActuS

Bulletin d'information du centre de documentation en santé au travail en Limousin

N° 125, septembre 2018

Sommaire :

Extraits du journal officiel de la République française	2
Extraits du journal officiel de l'Union européenne	3
Sénat	3
Ministère du travail	3
Direction générale du travail	4
Circulaire	4
Jurisprudence	4
Recommandations CNAMTS	5
HAS	5
Les brèves	6
Rapports et études	9
Sur le web	10
La boîte à outils	10
Les chiffres en plus	12
Nouveautés INRS	13
Congrès, colloques, conférences	14
Le saviez-vous ?	14



07/08/2018

- [Arrêté du 3 août 2018](#) relatif à **l'organisation de la direction générale du travail**.

29/08/2018

- [Arrêté du 28 juin 2018](#) modifiant l'arrêté du 5 décembre 2016 relatif aux prescriptions applicables à certaines **installations classées** pour la protection de l'environnement soumises à déclaration.

06/09/2018

- [LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018](#) pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Extrait : L'article 11 précise : « A titre expérimental et jusqu'au 31/12/2021, sur l'ensemble du territoire national, pour un **apprenti** embauché en contrat d'apprentissage, la **visite d'information et de prévention** mentionnée au deuxième alinéa de l'article L. 4624-1 du code du travail peut être réalisée par un **professionnel de santé de la médecine de ville**, dans des conditions définies par décret, lorsqu'aucun professionnel de santé mentionné au premier alinéa du même article L. 4624-1 n'est disponible dans un **délai de deux mois** ».

- Conseil constitutionnel: [Décision n° 2018-769 DC](#) du 4 septembre 2018 [relative à la loi du 05/09/2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel]

08/09/2018

- [Arrêté du 5 septembre 2018](#) portant agrément d'organismes pour effectuer les **vérifications techniques** réglementaires dans les **établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur**.
- [Arrêté du 2 août 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 juin 2018 portant agrément des **experts auxquels le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou le comité social et économique** peut faire appel.

11/09/2018

- [Décret n° 2018-779 du 10 septembre 2018](#) relatif au **socle de connaissances et de compétences professionnelles**

18/09/2018

- [Décret n° 2018-795 du 17 septembre 2018](#) relatif à la **sécurité routière**.

23/09/2018

- [Arrêté du 3 septembre 2018](#) modifiant certaines dispositions applicables aux **équipements sous pression nucléaires** et à certains **accessoires de sécurité** destinés à leur protection.

26/09/2018

- [Arrêté du 25 septembre 2018](#) modifiant l'arrêté du 14 novembre 2017 fixant la liste des personnes pouvant bénéficier de **l'injection du vaccin antigrippal saisonnier** pratiquée par un infirmier ou une infirmière.

10/08/2018

- [Communication de la Commission dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 89/686/CEE](#) du Conseil concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux **équipements de protection individuelle** (Publication des titres et des références des normes harmonisées au titre de la législation d'harmonisation de l'Union).

17 août 2018

- [Résumé des décisions de la Commission européenne](#) relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant **l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques**, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (**REACH**) [Publié conformément à l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) no 1907/2006].

14/09/2018

- [Communication de la Commission du 14/09/2018](#) dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la **mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension**.
- [Communication de la Commission du 14/09/2018](#) dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 2014/29/UE du Parlement européen et du Conseil relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la **mise à disposition sur le marché des récipients à pression simples**.
- [Communication de la Commission du 14/09/2018](#) dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 2014/68/UE du Parlement européen et du Conseil relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la **mise à disposition sur le marché des équipements sous pression**.

Sénat

Reconnaissance des risques professionnels encourus par les agents d'assainissement et de traitement des eaux usées : Réponse du Ministère de l'action et des comptes publics à M. Philippe Paul qui appelle l'attention de Mme la ministre de la santé sur les risques professionnels encourus par les agents d'assainissement et de traitement des eaux usées. *JO Sénat le 27/09/2018.*

- [Lire la réponse.](#)

Ministère du travail

Mise à jour du CODIT – Juillet 2018. Le CODIT est un outil mis à disposition par le ministère du travail. Téléchargeable en ligne au format excel, il vise à faciliter l'utilisation du code du travail, dont le contenu est en perpétuelle évolution. La mise à jour de juillet 2018 intègre notamment les articles relatifs au Conseil social et économique. Par rapport à la dernière version, les modifications concernent notamment les consultations ponctuelles et les accords de groupes, la recherche d'amiante, la partie sur les rayonnements ionisants. *Ministère du travail, 13/07/2018.*

- [Télécharger le CODIT.](#)

Direction générale du travail

Amiante : Note destinée à apporter au système d'inspection du travail des précisions sur la situation particulière des travaux réalisés sur des matériaux BTP issus de granulats naturels au regard notamment des conclusions émises par l'ANSES dans ses avis de décembre 2015 et juin 2017 relatifs aux particules minérales allongées d'intérêt (PMAI). *DGT, 09/07/2018, 9 pages.*

- [Télécharger la note](#)

Circulaire

Actualisation des modalités d'instruction de la reconnaissance des accidents du travail : Cette circulaire passe en revue et actualise les fondamentaux de la **reconnaissance des accidents du travail**. Elle précise les modalités d'instruction médico-administrative et le cadre réglementaire de référence et définit tous les grands principes de l'instruction en accident de travail / trajet. (Application janvier 2019). *Assurance Maladie, 12/07/2018, 19 pages.*

- [Télécharger la circulaire](#)

Jurisprudence

Concernant la procédure de contestation des avis du médecin du travail : Le 11 juillet 2018, la Cour de cassation décide de ne pas transmettre la question prioritaire de constitutionnalité (QPC) aux Sages aux motifs que la procédure de contestation des avis du médecin du travail [issue de la [loi travail du 8 août 2016 - ancien article L. 4624-7 du Code du travail](#)] devant le Conseil des prud'hommes en référé et permettant la désignation d'un expert médical ne porte pas atteinte aux droits de la défense et au principe du contradictoire. Les parties peuvent en effet, de manière générale au cours de l'expertise, mandater un médecin pour prendre connaissance des informations d'ordre médical examinés par l'expert (et en particulier les éléments médicaux ayant fondé l'avis du médecin du travail). *ISTNF, 27/08/2018.*

- [Lire l'analyse juridique de l'ISTNF](#)
- [Cass. soc., n° 18-40.020 du 11 juillet 2018](#)

Être joignable en permanence : [Avant le 10 août 2016], l'astreinte imposait au salarié, sans être à la disposition permanente et immédiate de l'employeur, de demeurer à son domicile ou à proximité de celui-ci afin d'être en mesure d'intervenir pour accomplir un travail au service de l'entreprise ([ancien article L. 3121-5 du Code du travail](#))

Dès lors, un salarié qui doit être joignable en permanence via son téléphone est soumis à des astreintes. Telle est la solution adoptée par la Cour de cassation dans un arrêt du 12 juillet 2018.

ISTNF, 31/08/2018.

- [Lire l'analyse juridique de l'ISTNF](#)
- [Cass. soc., n° 17-13.029 du 12 juillet 2018](#)

Services de santé au travail interentreprises - La cotisation dépend exclusivement de l'effectif de l'entreprise : Amenée pour la première fois à se prononcer sur le mode de calcul des cotisations dues par les employeurs adhérant à un SSTI, la Cour de cassation affirme, comme le Conseil d'État avant elle, qu'il doit être procédé à un calcul dit « per capita ». Dans sa décision, elle précise ainsi qu'il y a lieu de rapporter le montant des dépenses globales engagées par l'organisme au nombre total de salariés pris en charge (toutes entreprises confondues), puis de multiplier la somme obtenue par le nombre de salariés de l'entreprise concernée. Sauf exception légale, il n'y a pas d'autre mode de calcul possible, notamment fondé sur la masse salariale de l'entreprise. Seule est tolérée, le cas échéant, l'application d'un coefficient correspondant au nombre de salariés nécessitant une surveillance médicale renforcée. *LSQ, 19/09/2018.*

- [Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 17-16219 du 19/09/2018](#)

Recommandations CNAMTS

- [R 482](#) : CACES : Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité des engins de chantier
- [R 483](#) : CACES : Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité des grues mobiles
- [R 485](#) : CACES : Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant
- [R 486](#) : CACES : Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- [R 489](#) : CACES : Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- [R 490](#) : CACES : Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité des grues de chargement

HAS

Recommandation vaccinale sur l'extension des compétences des professionnels de santé en matière de vaccination contre la grippe saisonnière : Suite à une saisine de la Direction générale de la santé, la Haute Autorité de santé (HAS) et sa Commission Technique des vaccinations (CTV) émettent des recommandations établissant l'intérêt et les conditions d'une extension des compétences en matière de vaccination des infirmiers, des sages-femmes et des pharmaciens ainsi que les formations et/ou les pré-requis nécessaires à la pratique de ces vaccinations. Cette recommandation porte uniquement sur la vaccination contre la grippe saisonnière. D'autres travaux à venir traiteront de l'ensemble des vaccinations de l'enfance, de l'adolescence et de l'âge adulte.

HAS, 08/08/2018.

- [Lire l'article.](#)
- [Télécharger la recommandation.](#)

ITW /Tarik Chakor : « Beaucoup voient encore la santé au travail comme un coût ».

Selon le code du travail, tout employeur doit assurer la sécurité et protéger la santé des salariés. Y compris mentale. Dans la pratique, si le sujet s'est imposé dans les sphères politique et médiatique, l'engagement des entreprises reste inégal, selon Tarik Chakor, maître de conférences en sciences de gestion à l'université Savoie-Mont-Blanc et membre de la chaire Management et santé au travail de l'université Grenoble-Alpes. *Libération* le 08/08/2018.

- [Lire l'article.](#)

Le travail des personnes sourdes : un combat au quotidien.

Lorsqu'on est sourd, il peut s'avérer difficile d'entrer dans le monde du travail. Certains employeurs peuvent se montrer réticents à l'idée d'embaucher. France 3 régions propose un dossier complet. *France3 NA* le 03/09/2018.

- [Lire l'article.](#)

Le difficile choix d'un gant de protection : La recherche apporte des solutions :

Porter des gants contribue à protéger ses mains. Le principe semble simple et pourtant... Quel gant me protège le plus efficacement quand je manipule des aiguilles, du verre, des feuilles de métal ou des solvants ? Quel gant ne nuit pas à ma dextérité ? Et si je le lave, perd-il de son efficacité ? Et si je ne le lave pas ? Et si les pièces que je manipule sont enduites de solvant ou d'huile ? Plusieurs questions doivent être posées avant de faire un geste qui semble pourtant simple. Voilà pourquoi l'IRSST a financé et mené plusieurs recherches sur les gants de protection. *IRSST* le 04/09/2018.

- [Lire l'article.](#)

Quelles conditions de travail pour les travailleurs des plateformes numériques ?

Les plateformes numériques de services marchands font régulièrement la Une de l'actualité, en raison de la rapidité fulgurante de leur développement et des conditions de travail de leurs opérateurs. Ce dossier vise à faire le point sur les questions que ces nouveaux acteurs économiques posent au monde du travail. De quoi parle-t-on ? Quels sont les effets induits sur les conditions de travail ? *ANACT*, 05/09/2018.

- [Lire le dossier.](#)

La santé des salariés à domicile sera mieux suivie en 2019 :

L'accord sur le champ du particulier employeur, signé le 24 novembre 2016 et depuis étendu, va commencer à produire ses effets en 2019. La Fédération des particuliers employeurs (Fepem) qui a négocié un accord sur la santé au travail, ratifié par la CFDT, la CFTC, la CGT et FO. « Le suivi individuel de l'état de santé est désormais lié au salarié, plutôt qu'au contrat de travail », explique Frédérique Devienne, de la Fepem. Une seule visite médicale sera donc réalisée, dans la limite de trois employeurs. *WK|RH* le 05/09/2018.

- [Lire l'article.](#)

Santé au travail : "Nous voulons préserver ce qui fonctionne déjà dans le BTP".

L'avenir de l'OPPBTB dépendra des décisions prises par les partenaires sociaux et l'exécutif sur la base du rapport remis au Premier ministre par la députée Charlotte Lecocq. Elle explique à Batiactu sa vision des choses et souhaite rassurer le secteur sur le fait que ce qui fonctionne ne sera pas remis en question. *Batiactu* le 06/09/2018.

- [Lire l'article.](#)

Pathologies féminines au travail : une kinésithérapeute tire la sonnette d'alarme.

Incontinence urinaire, pesanteur pelvienne, descente d'organes... contrairement aux idées reçues, ces troubles ne concernent pas que les femmes enceintes. Ils touchent en fait un grand nombre d'employées, dont certaines devant réaliser des tâches physiques intenses. *Infoprotection* le 07/09/2018.

- [Lire l'article.](#)

Risque chimique : le rapport Frimat demande un contrôle renforcé.

Pour inciter les patrons à mieux respecter les normes sanitaires, il est notamment prévu d'imposer des amendes administratives à ceux qui ne respecteraient pas leur obligation, d'étendre l'arrêt temporaire d'activité par l'inspection du travail à l'utilisation de certains produits chimiques ou encore de taxer les agents chimiques les plus dangereux. *JIM* le 07/09/2018.

- [Lire l'article.](#)



Les arrêts maladie de courte durée, omniprésents et souvent liés au stress des salariés : Les arrêts maladie de courte durée, dont le gouvernement envisagerait de faire porter le financement par les entreprises, de loin les plus nombreux, reflètent bien souvent une gestion des salariés par le stress, soulignent des spécialistes. *Le Point, 23/09/2018.*

- Lire l'article.

La cotisation au service de santé interentreprises doit uniquement tenir compte du nombre de salariés de l'entreprise : Les services de santé interentreprises (SSTI) ne doivent pas pondérer la cotisation de leurs entreprises adhérentes en se basant sur la masse salariale, a confirmé la Cour de cassation la semaine dernière. Les juges admettent comme seul critère de pondération le nombre de salariés sous suivi médical renforcé. Près de la moitié des SSTI seraient ainsi dans l'illégalité. *Actuel-RH le 25/09/2018.*

- [Lire l'article.](#)

Arrêts maladie : la mission a reçu sa feuille de route : Annoncée le 5 septembre par le Premier ministre (PSI n° 1134), la mission sur les arrêts de travail a reçu sa feuille de route. Ses premiers constats et propositions sont attendus le 20 octobre et son rapport final, le 31 décembre. *Wk-rh, le 26/09/2018.*

- [Lire l'article.](#)

Épuisement professionnel au travail : examen des données et des réponses politiques dans l'UE. Quelle incidence ? Maladie ou syndrome ? Quels déterminants liés au travail ? ... Ces questions sont au cœur du rapport publié le 10 septembre par Eurofound qui présente un comparatif des données et des politiques existantes sur l'épuisement professionnel. *Eurogip le 25/09/2018.*

- [Lire l'article.](#)

12/07/2018

- [AVIS](#) de l'Anses relatif à une demande d'analyse critique des VTR du valproate de sodium.

17/07/2018

- [Avis et rapport](#) de l'Anses relatif à l'élaboration de VTR par voie respiratoire pour le perchloroéthylène (CAS n°127-18-4).

30/07/2018

- [Avis et rapport](#) de l'Anses relatif à l'élaboration de VTR chroniques par voies orale et respiratoire pour la 4-chloroaniline (CAS n°106-47-8), la 3-chloroaniline (CAS N° 108-42-9), la 2-chloroaniline (CAS n° 95-51-2), et la 2,5-dichloroaniline (CAS n°95-82-9).

31/07/2018

- [Avis et rapport](#) de l'Anses relatif à l'évaluation des indicateurs biologiques d'exposition en vue de la recommandation de valeurs limites biologiques et de valeurs biologiques de référence pour le cobalt et ses composés.
- [Avis et rapport](#) de l'Anses relatif à l'évaluation des indicateurs biologiques d'exposition et recommandation de valeurs limites biologiques et de valeurs biologiques de référence pour le cadmium et ses composés.
- [Avis et rapport](#) relatif à la proposition de VTR par voie respiratoire pour le trichloroéthylène (CAS n° 79-01-6).

Méthodologie innovante pour la caractérisation des matériaux acoustiques en laboratoire et étude de son applicabilité sur le terrain : Diminuer le bruit permet de réduire les cas de surdité professionnelle et les coûts qui y sont associés, mais aussi de limiter la contribution de ce facteur aux accidents du travail, tout en améliorant la qualité de vie des travailleurs. La réduction du bruit en milieu de travail peut être effectuée selon trois axes :

- La réduction à la source (machine moins bruyante ou encoffrement),
- La diminution de sa transmission (installation d'écrans ou de matériaux absorbants)
- L'atténuation (port de protecteurs auditifs ou limitation du temps d'exposition).

C'est le second axe (matériaux absorbants) qui est au cœur de cette étude. *IRSST, 14/09/2018, 119 pages.*

- [Télécharger le rapport scientifique R-1022](#)

Prévention des chutes de hauteur : Sur les dix dernières années (2005 à 2014), les éléments statistiques montrent que sur un total de 1075 accidents graves ou mortels, il y a près de 30 accidents du travail dus à des chutes de hauteur lors d'opérations rédigés sous l'intitulé de maintenance ou d'entretien. Cette note technique publiée par la CRAMIF vise à promouvoir les bonnes pratiques pour prévenir les chutes de hauteur dès la phase de conception de l'ouvrage. Elle liste les équipements concernés et montre des exemples de situation. *CRAMIF, 08/2018, 56 pages.*

- [Télécharger la note technique.](#)

Drives alimentaires - Prévention des risques professionnels - Restitution de l'étude dans le département de la Manche pour prévenir les TMS : Les salariés du secteur des drives alimentaires sont de plus en plus concernés par l'apparition de troubles musculosquelettiques (TMS). Pour prévenir ces pathologies, le service de santé au travail de St Lô (Manche) a mené sur son département une action pour ce secteur en pleine expansion et pour lequel peu d'études de terrain ont été réalisées. *SISTM-St Lô, 06/2018, 12 pages.*

- [Télécharger l'étude](#)

De la médecine du travail à la santé au travail Les groupes professionnels à l'épreuve de la « pluridisciplinarité » Thèse soutenue par Blandine Barlet le 17/06/2015, Université Paris Ouest Nanterre École Doctorale « Économie, Organisations, Société », 546 pages.

- [Lire la thèse.](#)

Sur le web

Exposition aux produits chimiques : les députés à la recherche de solutions. La commission d'enquête sur les maladies et pathologies professionnelles dans l'industrie travaille depuis le mois de mars sur la meilleure façon d'éliminer les "risques chimiques, psychosociaux ou physiques" pour les travailleurs. LCP a suivi un déplacement de cette commission dans une usine de fabrication de peinture industrielle dans la Loire. Un sujet de Nathalie Guillouard et François Goulin. *LCP le 06/07/2018.*

- [Lire l'article et la vidéo.](#)

Je retiendrai trois hypothèses, trois lieux de travail : "La santé-travail fait partie semble-t-il des quatre objectifs prioritaires du gouvernement, avec les partenaires sociaux. Qu'en sera-t-il ? Je pense que c'est une chance pour notre discipline, notre métier, de réaliser ce changement santé-travail, à la fois avec le rapport de Charlotte Lecocq et le mien sur la problématique de la traçabilité des agents chimiques dangereux. Je retiendrai trois hypothèses, trois lieux de travail. Paul Frimat, président de l'ISTNF, donne son point de vue sur les évolutions de la santé au travail, après la publication des rapports remis au gouvernement. *ISTNF le 04/09/2018*

- [Lire la vidéo \(5 mn 46\)](#)

La boîte à outils

Guide méthodologique sur la conduite à tenir en cas de suicide d'un salarié sur le lieu de travail : Ce guide méthodologique a été créé pour aider le chef d'entreprise à prendre ses décisions dans cette période de crise particulièrement désorganisant. C'est un outil simple et efficace, rédigé dans l'optique de l'accompagner « pas à pas ». *UNPS/VIES 37, édition 2017, 34 pages.*

- [Télécharger le guide](#)

Les habilitations électriques : Cette fiche pratique, introduite par la réalisation de l'évaluation des risques, permet d'en apprendre davantage au sujet des habilitations électriques, les formations préparatoires à l'habilitation, les activités qui y sont associées, les responsabilités de l'employeur, le choix du matériel de protection, etc. *AST35 (Rennes), mars 2018.*

- [Télécharger la fiche pratique.](#)

Guide d'enlèvement des déchets radioactifs - De la collecte au stockage : Ce guide s'adresse aux producteurs ou aux détenteurs de déchets radioactifs (hôpitaux, universités, laboratoires de recherche, industries, récupérateurs de paratonnerres radioactifs, ...) hors secteur électronucléaire. *Agence Nationale pour la gestion des déchets radioactifs, 4/2018, 32 pages.*

- [Télécharger le guide](#)

BTP : 12 gestes pour guider le conducteur d'un engin de levage. Cette affiche (297 x 420 mm) illustre les différents gestes à effectuer afin de guider tout conducteur d'un engin de levage. *OPPBTP 05/2018.*

- [Télécharger l'affiche.](#)

Eclairage des chantiers de bâtiment et de génie civil : Ce guide explicite les rôles de chacun dans l'installation d'éclairage des chantiers ainsi que les mesures de prévention à mettre en place pour l'éclairage, l'éblouissement en éclairage artificiel, l'éclairage de sécurité, les indices de protection, le réseau électrique de l'éclairage de chantier et la maintenance des installations d'éclairage. Il présente les matériels pour assurer l'éclairage au poste de travail et à ses accès lors de la construction, de la maintenance ou de la déconstruction de bâtiments et d'ouvrage de génie civil. *CRAMIF, Mise à jour 05/2018, 20 pages.*

- [Télécharger le guide](#)

BTP : Les permis de conduire. Il existe différentes familles de permis de conduire selon les types de véhicule. Pour déterminer de quelle catégorie de permis de conduire un conducteur doit être titulaire, il est nécessaire d'identifier la puissance (en kW) et le poids (PTAC) du véhicule. Cette fiche fournit un descriptif des conditions à remplir, ainsi que l'âge requis, pour obtenir chacun de ces permis. *OPPBT, 07/2018.*

- [Télécharger la fiche.](#)

Entretien et vérification des EPI : Comme tous les équipements mis à disposition sur les chantiers, les équipements de protection individuelle (EPI) sont susceptibles d'être heurtés, abîmés, dégradés, souillés, etc. Ils s'usent aussi en fonction de la durée du port et des conditions d'environnement. Ils doivent donc être régulièrement entretenus et vérifiés. L'objectif de cette fiche est d'aider les entreprises à prévoir et à organiser ces entretiens et vérifications sans toutefois remplacer les instructions de la notice du fabricant qu'il est impératif de respecter. *OPPBT, 07/2018.*

- [Télécharger la fiche.](#)

Boulangier, les risques du métier : L'ASMT65 vient de publier une plaquette de prévention à destination de l'employeur et du salarié. *Septembre 2018.*

- [Télécharger la plaquette.](#)

Substances dangereuses : fiches d'information sur la législation et le remplacement :

Dans le cadre de la campagne « Lieux de travail sains » 2018-2019 l'EU-OSHA a publié deux fiches d'information, chacune disponible en plusieurs langues. *10/09/2018.*

- La fiche [«Législation encadrant l'utilisation des substances dangereuses sur le lieu de travail»](#) offre un résumé clair et pratique de la législation européenne pertinente dans ce domaine.
- La fiche [«Substitution des substances dangereuses sur le lieu de travail»](#) fournit des informations sur la suppression totale des risques posés par certaines substances dangereuses. Il s'agit souvent de la meilleure solution possible.

Conseils pratiques pour la prévention du risque amiante - Travaux de sous-section 4 : Guide pour la rédaction du mode opératoire et la conduite d'interventions sur des matériaux, équipements, matériels ou articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante. *Dircccte Guadeloupe, 2018, 20 pages.*

- [Télécharger le guide.](#)

Les situations de fragilité des salariés : Harris Interactive a réalisé, à la demande du Comptoir mm de la nouvelle entreprise (lecomptoirmm.com), une vaste étude sur les fragilités en entreprise, qu'elles soient plutôt d'origine personnelle (maladie, deuil, séparation, difficultés financières, position d'aidant...) ou plutôt d'origine professionnelle (épouement, perte de sens au travail, allongement de la vie professionnelle, inaptitudes suite aux évolutions technologiques...). Les regards de trois cibles ont été investigués : les salariés, mais aussi les dirigeants d'entreprise ainsi que les assistantes sociales intervenant en entreprise. *Harris-Interactive le 05/07/2018*

- [Lire le communiqué et télécharger le rapport.](#)

Absentéisme : 17,2 jours. C'est le nombre de jours d'absence, en moyenne et par salarié, dans les entreprises privées en 2017. Dans le détail, une étude révèle plusieurs disparités :

- Les secteurs de la santé, de l'industrie et du commerce voient leur absentéisme augmenter. Celui du secteur des services diminue.
- Les femmes sont plus exposées avec un taux de 5,30% contre 3,54% pour les hommes. D'après l'étude, les femmes sont plus exposées aux troubles musculosquelettiques et gèrent toujours plus de charges domestiques. « Moins reposées, davantage exposées, leur santé est fragilisée et leur guérison, plus difficile », pointe l'étude.
- Le taux d'absentéisme des plus de 55 ans est plus élevé (7,11 %) en raison de la longueur de leurs arrêts de travail (maladies graves et lenteur de rémission sur des maladies plus classiques). 45 % de leurs absences sont de longue durée, à savoir plus de 1 mois d'arrêt consécutif.
- Les salariés de moins de 30 ans ont un taux d'absence bien plus faible (3.23 %), avec des absences plus fréquentes, mais pour des causes moins graves

Face au risque le 06/09/2018.

- [Lire l'article](#)

Consommations d'alcool et de tabac durant la grossesse : L'objectif principal de cette étude est d'estimer les consommations d'alcool et de tabac des femmes enceintes à partir des données de l'enquête Baromètre santé 2017, et cela en étudiant deux indicateurs différents, recueillis auprès de deux populations distinctes : a) les consommations lors de la dernière grossesse déclarées par les mères d'enfants de cinq ans ou moins, b) les consommations des femmes enceintes au moment de l'enquête. Les informations et conseils spécifiques donnés par le médecin ou la sage-femme pendant la grossesse seront également étudiés. *Santé publique France, septembre 2018, 9 pages.*

- [Télécharger le baromètre santé 2017](#)

10e édition de son Baromètre santé et qualité de vie au travail : Un travail moins pénible, une confiance réaffirmée, une santé mieux préservée..., en 2018 les salariés se sentent mieux qu'il y a dix ans et sont de plus en plus satisfaits de leur qualité de vie au travail. C'est l'un des enseignements positifs que révèle la 10e édition du Baromètre santé et qualité de vie au travail de Malakoff Médéric.

- [Lire l'article.](#)
- [Lire le communiqué de presse.](#)

Brochures

- [ED 6309](#) : Nanomatériaux facturés. Quelle prévention en entreprise ? (Annule et remplace ED 6064)
- [ED 6296](#) : Réduction des émissions des moteurs diesel sur les chantiers en espace confiné
- [PV 7](#) : Prévention et performance d'entreprise. Panorama des approches et des points de vue - Veille et prospective
- [ED 8001](#) : Collection Décryptage : "Perturbateurs endocriniens" (web uniquement)

Nouvelles éditions (annulent et remplacent les éditions précédentes)

- [ED 58](#): Produits d'hygiène cutanée à usage professionnel
- [ED 970](#) : Evaluation du risque incendie dans l'entreprise - Guide méthodologique
- [ED 4412](#) : Endotoxines en milieu de travail - Fiche agents biologiques
- [ED 6071](#) : Rayonnements lasers. Principe, application, risque et maîtrise du risque d'exposition
- [ED 6030](#): Le permis de feu. Démarche et document support

Abandons

- ED 6064 : Nanomatériaux. Risques pour la santé et mesures de prévention
- ED 973 : Et s'il y avait du stress dans votre entreprise ?

Risque chimique : Deux listes viennent d'être mises à disposition par l'INRS sous forme de fichier Excel téléchargeable et facilement exploitable :

- [la liste des VLEP françaises](#) (outil 65), contraignantes ou indicatives, établies pour des substances chimiques (gaz, poussières, aérosols...), cette liste étant régulièrement actualisée et prenant en compte les derniers textes parus,
- [la liste des substances chimiques classées CMR](#) (outil 66) qui reprend l'ensemble des substances classées CMR de catégorie 1A, 1B et 2 de l'annexe VI du règlement CLP modifié.

Fiches toxicologiques

- 01/10/2018 - Nouvelles éditions : FT 254 et 255 (Ethers du diéthylène-glycol)
- [2-\(2-Éthoxyéthoxy\)éthanol et son acétate \(FT 255\)](#)
- [2-\(2-Butoxyéthoxy\)éthanol et son acétate \(FT 254\)](#)
- [Plomb et composés minéraux \(FT 59\)](#)
- [Amiante \(FT 145\)](#)
- [Acétonitrile \(FT 104\)](#)
- [Acétate de 2-butoxyéthyle \(FT 126\)](#)

Limoges, THE place to be !!



Substances dangereuses : les risques se dévoilent...

TPE/PME ouvrons les yeux !

Grand Ecran Ester, Limoges - 11 octobre 2018

Journée animée par Francois DESRIAUX, Rédacteur en chef Magazine Santé @ travail

GRATUIT
avec inscription obligatoire

7^{ème} semaine départementale de la FNATH 87
du 6 au 13 octobre 2018

La prévention des cancers d'origine professionnelle

Conférence "Cancers Professionnels" : Dans le cadre de la 7^{ème} semaine départementale consacrée à la prévention des cancers d'origine professionnelle, qui se déroulera du 6 au 13 octobre 2018, la FNATH 87 organise une conférence sur le thème « Cancers professionnels : de l'exposition à la prévention » animée par le Professeur Michel Druet-Cabanac du Service de Santé au Travail et de Consultation de Pathologies Professionnelles, le lundi 8 octobre 2018 à 17 h à Feytiat, Salle André Périgord sous la médiathèque (Entrée gratuite - parking sur place).

Le saviez-vous ?

Georges Clémenceau précurseur de la médecine du travail ... Issu d'une famille de la bourgeoisie vendéenne, Georges Clemenceau fut d'abord médecin comme son père. Il était titulaire d'une thèse de doctorat soutenue en 1865, intitulée De la génération des éléments atomiques. Avant de devenir le symbole vivant de la Victoire de 1918, et de couronner de la façon la plus foudroyante une carrière politique de près d'un demi-siècle, il avait voulu être médecin, et les préoccupations sociales et humaines de ses jeunes années d'étudiant et de praticien ne l'avaient jamais quitté.

- [Pour en savoir plus, lire le document](#) issu de la bibliothèque interuniversitaire de santé et écrit par Michel Valentin lors d'une communication présentée à la Société française d'histoire de la médecine en janvier 1973.